

**Zeitschrift:** Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre

**Herausgeber:** Eidgenössischer Orchesterverband

**Band:** 2 (1935)

**Heft:** 11

  

**Artikel:** L'Enseignement musical [suite]

**Autor:** Piguet du Fay, A.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-955114>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

hört in erster Reihe der Präsident der „Heinrich Schütz-Gesellschaft“ Dr. Erich H. Müller, der die erste ausführliche Schützbiographie geschrieben und die Gesammelten Briefe und Schriften Heinrich Schütz' (Verlag Boffe, Regensburg) herausgegeben hat. Diese in der Originalfassung veröffentlichten Dokumente vermitteln nicht nur ein Bild von der schlichten deutschen Seele des Komponisten, sie sind darüber hinaus ein wertvoller Spiegel des Musiklebens der damaligen Zeit. Auf Grund einer nicht einseitigen intellektuellen Schulung war Heinrich Schütz in der Lage, die Libretti und die Texte seiner Oratorien, Madrigale und Motetten selbst zu schreiben, von denen das Buch äußerst interessante Beispiele enthält. Reichhaltige Anmerkungen und Erläuterungen sowie wertvolle Bildbeigaben machen den Band des Schützkenners Müller zu einem unschätzbaren Brevier, das nicht besser in Leben und Bedeutung des großen Meisters einführen und ihn verehren lehren kann.

Der 350. Wiederkehr des Geburtstages Heinrich Schütz' ist damit eine literarische Basis gegeben, die sich würdevoll und verdienstlich an die Seite der offiziellen Veranstaltungen dieses Jahres und des stillen Gedenkens stellt.

## L'Enseignement musical

par A. Piguet du Fay

(Suite)

Ces deux parties de l'enseignement musical: la partie idéale et la partie scientifique sont intimement liées et ne sauraient se passer l'une de l'autre. L'enseignement scientifique ou technique est de nature très complexe: c'est à lui qu'incombe la culture et le développement des aptitudes musicales du jeune débutant. Le professeur complétera cette initiation en attirant l'attention de l'élève sur la beauté expressive des œuvres à l'étude.

Tout en étant d'une grande utilité, l'échange d'idées entre maître et élève est un des côtés les plus attrayants de l'enseignement musical et ce n'est pas sans raison que l'on rencontre cette admiration et cette affection que tant de musiciens célèbres arrivés à la maturité de leur art, gardent aux humbles professeurs qui ont guidé leurs premiers pas musicaux. Et quelle joie aussi, quelle noble satisfaction doit éprouver le maître qui a prévu et aidé à l'éclosion de ces facultés dont quelques élus ont le privilège. Mais ce sont là de rares exceptions et le rôle du professeur est en général beaucoup plus modeste, pour ne pas dire plus ingrat.

L'audition fréquente de bonne musique doit être le complément indispensable de tout enseignement musical et c'est là aussi que le maître, en pleine possession de son art, pourra conseiller, guider et prêcher par l'exemple. Il devra également indiquer à ses élèves des lectures propres à développer leur culture générale ou musicale. C'est pour cette raison que tout professeur devrait être doublé d'un psychologue averti, afin de discerner exactement ce qui convient le mieux à chaque élève, suivant son tempérament, ses aptitudes et son caractère. Dans ses rapports avec eux, il sera tout à la fois ferme et affectueux

et les élèves ne devront jamais avoir l'impression que l'enseignement est pour leur maître une source de profit matériel. De cette manière le professeur aura une grande influence morale sur ses élèves, lesquels s'efforceront de le contenter, ce qui contribuera logiquement à la rapidité de leurs progrès.

En général l'enseignement individuel doit être préféré à l'enseignement collectif. Cependant pour certaines branches comme la théorie, le solfège, l'histoire de la musique, l'harmonie, l'enseignement collectif présente de réels avantages. Lorsqu'il s'agit de leçons de chant ou de l'étude d'un instrument, l'enseignement individuel sera préférable, à moins que l'on opère avec de petites classes permettant au professeur de s'occuper suffisamment de chaque élève en particulier. Cela est surtout indispensable pour l'instruction élémentaire, car les erreurs contractées dès le début des études sont très difficiles à corriger.

Le milieu et l'entourage de l'élève musicien ont également une grande influence sur son développement intellectuel. S'il appartient à une famille cultivée, dans laquelle on fait peut-être régulièrement de la bonne musique, il aura des avantages appréciables, étant mieux préparé à recevoir l'enseignement musical qu'un autre élève, tout aussi intelligent et bien doué, mais ne vivant pas dans un milieu favorable. Les rares exemples de musiciens arrivés à la célébrité, malgré des circonstances très difficiles confirment la règle générale, car il s'agit là de talents exceptionnels et de personnalités d'une énergie peu commune.

Il est très intéressant aussi de faire remarquer aux jeunes musiciens les rapports et les analogies entre l'art musical et les autres arts : littérature, peinture, architecture ; cette dernière surtout a, quant à la forme, beaucoup de points de contact avec la musique. C'est ainsi que l'on dit d'une œuvre musicale qu'elle est « d'une belle architecture », pour indiquer qu'elle est bien « construite » et d'une ordonnance parfaite. L'art de la danse, la chorégraphie, dépend en grande partie de la musique avec laquelle elle est étroitement liée et, dont elle est en quelque sorte une « traduction » visible et plastique. La poésie est une source inépuisable d'inspiration pour les musiciens, et combien de mélodies qui ont eu et auront encore une si grande influence sur la vie spirituelle de millions d'êtres humains, n'auraient jamais vu le jour, si les compositeurs n'avaient pas été inspirés par les textes qu'ils ont mis en musique. Il en est de même des chefs-d'œuvre de la peinture, de l'architecture et de la littérature qui, de tout temps, ont fécondé l'imagination des musiciens. D'autre part la musique a, elle aussi, contribué au développement et à l'évolution des autres arts soit par ses propres manifestations, soit par l'échange d'idées entre littérateurs, peintres, musiciens et architectes.

Un enseignement musical bien entendu tiendra compte de toutes ces considérations en les appliquant d'après le niveau intellectuel et musical des élèves. La religion et la nature, dont les révélations ont une telle importance pour la vie et l'activité humaines ne devraient pas non plus être négligées dans une véritable éducation musicale.

(à suivre)